

LE DISCOURS NATIONALISTE

PAR

P. BOUVIER * & L. FIERLAFYN **

1956: « Nous ne demandons pas seulement un plan d'émancipation politique, mais un plan global d'émancipation totale ... nous ne désirons d'aucune manière que le Congo soit intégré dans l'État belge unitaire. Nous n'admettrons même jamais qu'une fédération belgo-congolaise nous soit imposée sans notre libre consentement, ou que l'on en fasse la condition de notre émancipation politique. Nous souhaitons qu'une telle communauté soit un jour le fruit d'une libre collaboration entre deux nations indépendantes liées par une unité durable ».

Manifeste de *Conscience Africaine* [1]***.

Première expression du nationalisme congolais ou plutôt première expression publique de ce nationalisme [2]? Quoi qu'il en soit, à partir de cette date, les dés sont jetés. Dès l'abord, c'est d'indépendance qu'il s'agit, même si la rupture avec la Belgique n'est pas envisagée. Le discours nationaliste se dévidera désormais tout au long de quatre années selon un contenu, en fonction de thèmes, à partir de calendriers, sur la base de supports, en direction de publics-cibles, grâce à un langage dont les multiples facettes sont parfois difficiles à cerner. Tel est cependant le but de la présente étude [3].

1. Le contenu: Quelle vision de la Nation?

Trois types de nationalisme peuvent être identifiés au Congo belge de 1956 à 1960: un nationalisme intégrateur relatif à l'ensemble du territoire étatique, un nationalisme à base ethnique, un nationalisme de portée régionale [4].

* Membre titulaire de l'Académie; Université Libre de Bruxelles, av. F.D. Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles (Belgique).

** Licencié en Sciences politiques; avenue Reine Astrid 529, B-1950 Kraainem (Belgique).

*** Les chiffres entre crochets [] renvoient aux notes et références, pp. 116-122.

LE NATIONALISME INTÉGRATEUR

Aux citoyens congolais nous leur demandons de s'unir et de conjuguer leurs efforts pour construire au centre de l'Afrique Noire une grande nation, unie, forte et prospère... Nous allons sauvegarder notre unité nationale, car c'est cette unité qui fera du Congo une grande nation au centre de l'Afrique [5].

Cette unité... fera de notre magnifique pays une des plus grandes nations africaines, voire du monde [6].

Le MNC et P. Lumumba sont les principaux chantres d'une telle vision.

Les moyens de construire la nation passent notamment par :

— Une vision centralisatrice de l'État:

La nation a besoin de constructeurs et le MNC, par la voie de ses élus, mettra tout en œuvre pour que toutes les forces vives se centralisent au seul bénéfice de la nation [7];

le souci de faire du MNC un parti unique, base de la future nation, s'inscrit dans cette même perspective.

— La référence à la lutte menée en commun contre le colonisateur:

Nous avons pendant 80 ans vécu en bonne intelligence, nous avons ensemble souffert du joug colonialiste. Nous avons de concert partagé nos peines, nos deuils, nos souffrances tout comme nos joies. Le 4 janvier, nous tous avons vécu des heures de terreur, Muzambo, Musaka, Ngombe, Mongo, Muluba... sans distinction étaient tombés sous les balles des colonialistes... N'est-il pas fort triste et malheureux qu'après avoir tous ensemble combattu et terrassé le colonisateur, nous nous divisions en ethnies? Non, peuple congolais, n'oubliez pas la souffrance et la misère que nos braves soldats militants ont connues pour libérer ce pays qui nous est si cher du joug colonialiste [8].

— Le moule homogénéisant créé par le fait colonial:

Avant, nos populations vivaient isolées. Par l'action de Léopold II, ces populations ont été rassemblées et depuis 80 ans, nous vivons groupés ensemble... Partout des chefs me disent: depuis 80 ans, nous sommes dirigés par un gouvernement unitaire, pourquoi devons-nous demain refuser d'être dirigés ainsi par nos fils? [9].

— L'impératif futur du développement; l'unité nationale devient ainsi

indispensable à l'harmonieux développement économique, social et politique du Congo... [10].

Les principes sur lesquels se fonderont la nation se définissent par opposition au système colonial. Il s'agit entre autres de liberté, de sécurité, de justice, de démocratie:

Nous voulons que notre pays, notre grand pays, ait une autre physionomie, physionomie d'un peuple libre, heureux, dégagé de l'inquiétude, de la peur de toute domination colonialiste [11].

Nous voulons une civilisation complète... le respect de la personne humaine et de ses libertés fondamentales, sans distinction de races; la recherche plus poussée de la

justice sociale; le droit des peuples, arrivés à maturité, de se gouverner eux-mêmes; la véritable démocratie, basée sur l'égalité de tous les hommes et la participation du peuple au gouvernement du pays ... [12].

Les fondements d'un tel nationalisme apparaissent donc comme essentiellement politiques et auto-légitimants.

LE NATIONALISME ETHNIQUE

Kasa-Vubu, leader d'espoir de l'Abako,
Avec son dévouement digne d'un Mukongo,
Sans cesse, nuit et jour, cherche son héritage,
À son air vif se joint un enviable courage ... [13].

Le nationalisme kongo est certes l'illustration la plus nette de ce type d'option. Il puise ses racines dans le fonds culturel, la langue, l'histoire de l'ancien royaume du Kongo, utilisés en tant que mythe-porteur tout en y mêlant des éléments de modernisation, voire d'occidentalisation. La culture devient ainsi, en quelque sorte, une arme stratégique dans le combat menant à l'indépendance.

Dans un discours de 1957, J. Kasa-Vubu souligne, à propos des institutions traditionnelles:

... celles que nous ont léguées nos aïeux, orales ou traditionnelles bien entendu, et qui ne manquent ni de vie ni d'efficacité, ... ont bien évidemment souffert puisque, au fur et à mesure que les mœurs européennes se mêlaient aux nôtres, nos qualités furent mises dans l'ombre et nos institutions et principes moraux furent secoués.

Il conclut par cette exhortation:

... conservons l'héritage de notre patrimoine et préparons-nous pour l'avenir [14].

La personnification du leadership dans le chef de J. Kasa-Vubu et les références aux attributs traditionnels de la monarchie kongo qui entourent sa glorification constituent, de même, autant de traits d'union avec le passé.

L'Abako conçoit, dès lors, la nation comme une agrégation de loyautés distinctes basées sur un sentiment d'appartenance ethnique, linguistique, culturelle, historique. Elle sera conduite, en conséquence, à opter en faveur du fédéralisme (voir ci-après).

LE NATIONALISME RÉGIONAL

Le Katanga opte pour un État autonome et fédéré où les rennes de commandes politiques devront être entre les mains des Katangais authentiques et de tous les hommes de bonne volonté ayant montré par leurs actes qu'ils collaborent sincèrement avec eux, et pour le progrès et pour l'émancipation rapide du Katanga ... [15].

La Conakat offre l'exemple le plus approprié de cette position. Le nationalisme régional katangais apparaît comme la résultante de facteurs économiques, sociaux, politiques. Économiques, étant donné l'importance que représentent les ressources minières de la région dans l'ensemble national. Sociaux, compte tenu d'une présence européenne plus importante que dans les autres provinces et d'une concentration élevée d'immigrants kasaiens. Politiques, en raison de la volonté des milieux européens de constituer une force modérée capable de faire rempart aux mouvements qu'ils considéraient comme extrémistes.

Se présentant comme seul porte-parole légitime des Katangais, la Conakat estime que

... la condition *sine qua non* pour la constitution d'un Congo fédéral réside dans la représentation équitable et proportionnelle à l'importance économique de chaque État autonome ... [16].

Son exclusivisme croissant se marque dans les propos suivants :

... tous les non-Katangais devraient être automatiquement exclus des postes politiques et administratifs de la province [17],

ou encore :

... les personnes qui ne sont ni autochtones du Katanga, ni civilisateurs, ne devraient pouvoir participer aux élections [18].

L'opposition de la Conakat aux autres mouvements congolais ou katangais contraste avec son souci de réaliser une union communautaire avec la Belgique. Un document du Comité central de la Conakat propose ainsi :

... un système fédéral, unissant les grandes provinces congolaises et la Belgique dans le cadre d'une communauté belgo-congolaise, chaque partie constituante conservant son autonomie interne [19].

2. Les thèmes :

du négatif au positif, du passé au futur, de soi à l'autre

La thématique du discours nationaliste congolais se développe essentiellement selon trois axes dialectiques : rétrospection-prospective, refus-auto-affirmation, introversion-extraversion.

DU SYSTÈME COLONIAL À L'INDÉPENDANCE

La dénonciation du régime colonial et son corollaire, la revendication à l'indépendance, sont les pivots sur lesquels se greffent la plupart des déclarations.

La colonisation est présentée comme « anachronique » [20], « retardataire » [21], « périmée » [22]. Elle est « la honte du XX^e siècle » [23], « un

crime de lèse-majesté contre l'humanité» [24]. Elle a pour conséquence «... l'enrichissement du colonisateur, l'aliénation du peuple colonisé et sa réduction en esclavage» [25].

Le système est condamné au plan politique parce que, entre autres, anti-démocratique puisqu'il repose «... sur les liens de dépendance qui lui ont été imposés à l'égard d'une autorité étrangère» [26]; paternaliste: «La Belgique a toujours pratiqué au Congo un régime paternaliste qui consistait à étouffer, par l'enseignement, la radio et une forte propagande de presse, la conscience des populations ...» [27]; immobiliste: c'est cet immobilisme qui a plongé le peuple congolais dans «... un obscurantisme séculaire ...» [28]; arbitraire [29]; injuste [30]. Il l'est enfin, aussi, dans l'ordre économique car responsable de ce que: «... les travailleurs, eux, sont réduits au chômage, sont mal logés, mal nourris, ne peuvent assurer une bonne instruction à leurs enfants, sont pratiquement privés des soins de santé nécessaires» [31]. Il l'est enfin, en matière culturelle en raison des phénomènes d'infériorisation: nous «... sommes considérés comme appartenant à une race inférieure» [32] et de dépersonnalisation: «Tout le monde sait qu'une entreprise systématique de démolition fut conduite contre notre race. Jour après jour, nous fûmes présentés à nous-mêmes et à autrui comme de grands enfants, des paresseux, des voleurs, des arriérés» [33].

De ces visions passéistes, défensives et axées sur le colonisateur, allait surgir l'image prophétique, stimulatrice et auto-centrée de l'indépendance. Celle-ci s'affirme comme un droit «fondamental, naturel, sacré» [34], «... divin, que Dieu, lors de la création, nous a accordé à tous indistinctement» [35]. Et l'appel à la reconnaissance de ce droit se légitimise sur la base des grands principes humanitaires contenus dans la Déclaration des Droits de l'Homme et la Charte des Nations Unies [36].

Quelles que soient les voies préconisées: socialisme [37], réalisme autocentré [38], solidarisme traditionnel [39] ..., l'indépendance politique est généralement considérée comme la condition, le point de départ du développement économique. Elle est conçue, dès lors, comme «... un moyen qui permettra de s'émanciper et de se développer» [40], «une nouvelle ère de travail» [41], «de dur labeur» [42] afin «... de créer par nous-mêmes les moyens de notre progrès et de notre prospérité ... [43], gage «... de l'amélioration des conditions de vie des Congolais» [44].

Enfin la démocratie, après avoir servi de justification à la revendication en faveur de l'indépendance, devient le contenu même de celle-ci, sans que pour autant ne s'instaure un débat sur sa nature, sa forme, sa portée. À quelques nuances près [45], l'instauration d'un régime démocratique paraît comme aller de soi et ne soulever aucun problème particulier. Ainsi le MNC se prononce «... pour l'instauration d'un

régime démocratique réel, complet et humanitaire, seul moyen d'assurer l'avenir du pays ... [46], le PSA, par la voix de A. Kashamura, souligne : « Nous sommes pour un régime démocratique, c'est-à-dire pour un système parlementaire où l'opposition existe et joue son rôle à l'égard des partis majoritaires et du gouvernement » [47]. J. Kasa-Vubu, quant à lui, réclame : « Un Congo où la vraie démocratie soit la base d'un avenir heureux » [48].

DES VALEURS TRADITIONNELLES AUX VALEURS OCCIDENTALES

Dans le domaine culturel se retrouve le lien entre l'ancien et l'avenir, entre les valeurs endogènes et les apports exogènes, entre ce qui est à rejeter et ce qui doit être construit. Pour P. Lumumba, le nouvel ordre politique découlera de la « ... transformation de la culture africaine typique du passé en une culture néo-africaine, tirant ses principes de vieux principes et retenant le génie propre des peuples africains » [49]. Ceci ne signifie pas pour autant l'enfermement sur soi. En effet, il explique : « Ce que nous voulons, c'est employer et perfectionner notre propre culture en lui ajoutant certains éléments de la civilisation européenne » [50]. « Cet amalgame de civilisations africaine et européenne donnera une civilisation d'un type nouveau, une civilisation authentique correspondant aux réalités africaines » [51]. Cependant, il s'exclame aussi : « ... nous ne voulons pas d'une civilisation-copie servile de l'européenne » [52].

DES STRUCTURES INTERNES AUX RELATIONS EXTÉRIEURES

En ce qui a trait à la vision introspective des structures du futur État congolais, le thème sur lequel se centra l'attention, à la veille de l'indépendance, concerne l'instauration d'un système fédéral ou d'un système unitaire.

Le regard jeté vers l'extérieur se pose alternativement sur soi, sur l'autre, embrasse le passé et l'avenir, s'inscrit dans un mouvement répulsif et un geste fraternel. Ainsi se marque la volonté de prendre ses distances envers le passé incarné par le colonisateur, tout en maintenant des rapports avec lui et l'étranger, de ne pas se lier à un bloc tout en s'affirmant l'ami des peuples.

Les deux formations politiques qui sont les premières à opter en faveur d'une structure fédérale sont l'Abako et la Conakat. Dès avril 1959, les milieux bakongo, en dépit de la suspicion qui pesa à un certain moment sur cette option, en raison du soutien que lui apportèrent certains milieux du colonat blanc du Katanga, expriment ainsi leur détermination à ce sujet :

Il n'est pas que désirable, il est impérieusement nécessaire de sectionner notre immense colonie en entités autonomes, les mieux charpentées possible, ethniquement, socialement et économiquement. Nous exigeons le partage de l'Afrique belge suivant notre conception [53].

En mai de la même année, la Conakat se prononce également en faveur du fédéralisme, mais en donnant à son propos une orientation particulariste et autonomiste nettement plus marquée :

La province du Katanga autonome et fédérée ne peut être dirigée que par des Katangais authentiques ou des hommes de bonne volonté qui ont fait preuve de leur dévouement à la cause du Katanga.

De plus, il est affirmé dans la même déclaration que le Katanga ne prendra part à un Congo fédéral «... que si chaque État autonome y détient une part proportionnée à son importance économique» [54]. En juin, l'Abako accomplit un pas de plus en réclamant une République autonome du Kongo central dont les frontières coïncideraient avec celles de la province de Léopoldville moins le district du Lac Léopold II [55]. Enfin, en décembre 1959, se tenait, à Kisantu, le Congrès du Cartel Abako constitué dans l'intervalle et comprenant outre l'Abako, le PSA, le MNC-Kalonji et le Parti du Peuple. Il adoptait une résolution consacrant l'Union des Républiques d'Afrique Centrale (U.R.A.C.), composée de six États fédérés et dotée d'une structure fédérale classique [56].

L'option unitariste qui, dans un premier temps, avait rallié les suffrages de la plupart des mouvements politiques, perd au fil du temps quelques-uns de ses adeptes (l'Action Socialiste, le MNC-Kalonji, le PNP). Réunis une première fois en congrès à Luluabourg en avril 1959 où est proclamée la nécessité de défendre l'unité du Congrès contre les risques de balkanisation que comportait le fédéralisme [57], les partis unitaristes, regroupant principalement alors le MNC-Lumumba, l'Union Congolaise et le CERECA, réaffirment leurs positions lors du congrès de Bukavu en janvier 1960. Il y est déclaré que : «... la prompte mise en place d'un gouvernement central et fort, disposant des pouvoirs réels et responsable devant les assemblées représentatives, s'impose d'une manière urgente» [58], tout en suggérant «... une large distribution des pouvoirs, partant du pouvoir central et reflétant l'organisation administrative actuelle sauf en ce qui concerne la suppression des districts et la transformation des chefferies en communes rurales» [59]. À la fin du congrès, un télégramme est envoyé au roi Baudouin réclamant le

... maintien intact du patrimoine que représente l'État indépendant fondé en 1885 par Sa Majesté Léopold II et ceci pour vivifier l'amitié de la Belgique présente au Congo depuis 80 ans. Tout morcellement du territoire national équivaldrait à une trahison et conduirait les populations dans une aventure criminelle [60].

En ce qui touche aux relations extérieures, la question des futurs liens belgo-congolais polarise très tôt l'attention. Les options qui sont

prises à ce sujet suivent un cheminement conjoncturel au fur et à mesure que se déroulaient les événements menant à l'indépendance.

En 1956, ni le Manifeste de *Conscience Africaine*, ni le contre-manifeste de l'Abako ne rejetèrent l'idée d'une communauté belgo-congolaise dont les formes institutionnelles restaient à préciser. Mais l'un et l'autre formulaient comme exigence préalable qu'elle soit éventuellement le résultat d'une négociation libre entre États indépendants [61]. Le MNC se montre, dès l'abord, plus circonspect. Considérant également que l'indépendance doit être antérieure à toute décision en la matière, il conditionne la nature des rapports à établir avec la Belgique à l'attitude qu'elle adopterait au cours du processus de la décolonisation [62].

En contraste, avec ces réticences, diverses formations prônent sans restriction l'idée de la communauté. Il s'agit notamment de l'UPCO qui «... veut l'instauration d'un régime qui accorde à ce pays l'autonomie interne dans le cadre de la communauté» [63], de l'UNC qui proclame sa foi «... dans l'indépendance avec la Belgique» [64], de la Conakat qui inscrit dans son programme «... un système fédéral unissant les grandes provinces congolaises et la Belgique dans le cadre d'une communauté belgo-congolaise, chaque partie constituante conservant son autonomie» [65].

La perspective d'une communauté belgo-congolaise sera cependant assez rapidement mise en veilleuse. Le sujet des rapports à nouer avec la Belgique redeviendra aux devants de l'actualité, une fois acquise la promesse de l'indépendance. Mais il ne s'agit plus désormais, sauf exception, de liens institutionnels mais bien de l'établissement ou du non-établissement de liens d'amitié, de coopération. P. Lumumba conserve l'attitude adoptée précédemment. Dans une interview réalisée par l'hebdomadaire *Afrique Nouvelle*, il déclare, suite à la question : «Comptez-vous conserver des liens avec la Belgique, une fois indépendants?», «Nous ne pouvons pas répondre aujourd'hui à une telle question car la réponse dépend de l'attitude de la Belgique à l'égard du Congo, de la manière dont elle tiendra ses engagements» [66]. Le point de vue défendu par J. Kasa-Vubu n'est pas très différent lorsqu'il indique que, selon lui, «... ces liens d'amitié que le Congo aura avec la Belgique ne doivent pas être un objet de marchandage avec l'octroi de la souveraineté, mais doivent faire l'objet d'accords entre gouvernements. Nous ne refusons pas l'amitié à la Belgique, mais on s'arrangera plus tard à ce sujet» [67].

Au fil des deux tables rondes, le problème resurgira, mais les événements qui se succéderont jusqu'au 30 juin créeront, entre les mouvements politiques, un tel climat de surenchère, d'improvisation et de méfiance que c'est sur une simple déclaration d'intérêts communs

résiliable annuellement que se solda plus d'un demi-siècle de colonisation belge.

Préoccupations internes et externes se retrouvent cependant d'une certaine manière interconnectées et conduisent à une ouverture sur l'étranger en même temps qu'à des considérations sur la présence des Blancs au Congo. L'aide étrangère est présentée comme un point de passage obligé pour une nation qui «... en raison surtout de son état de sous-développement, ... de l'impossibilité de redresser immédiatement la situation par les seuls moyens nationaux ...» et des difficultés inhérentes au passage de l'état de colonie à celui d'État indépendant [68] n'a d'autre alternative. P. Lumumba aussi lancera de nombreux appels pour que «... les pays amis envoient beaucoup de capitaux et de techniciens ...» [69]. Parallèlement, des appels sont lancés en faveur du maintien de la présence européenne. *Indépendance* souligne à cet égard que «... en voulant diriger leur pays, les Congolais n'entendent pas expulser tous les Blancs, mais au contraire s'assurer étroitement leurs services» [70]. À la fin de la Table Ronde politique, P. Lumumba, de même, s'engage à assurer aux Européens installés au Congo la protection et la garantie de leurs biens et de leurs personnes [71].

Rupture institutionnelle avec la Belgique, mais main tendue aux pays amis et aux résidents européens, le même mouvement de balancier entre la volonté d'indépendance et le refus du repliement sur soi-même se constate à propos des options neutralistes défendues par de nombreux leaders nationalistes. Puisant ses racines davantage à Accra et à Conakry qu'à Bandoeng, le non-alignement signifie avant tout pour eux le refus de s'aligner sur l'une ou l'autre des grandes puissances. «... c'est ...avec le sens profond de notre dignité que nous veillerons à ce qu'il ne soit plus dit que le Congo est à la remorque de l'Occident voire même de l'Amérique ou de l'URSS ...» affirme, à ce sujet, A. Gizenga [72]. «Ce gouvernement [qui vient d'être installé à Léopoldville] ... ne succombera pas à la tentation de facilité de s'intégrer dans l'un ou l'autre bloc qui se partagent actuellement le monde ...», assure P. Lumumba devant les Chambres congolaises [73]. Mais non-alignement ne signifie pas isolement. «Ce gouvernement — déclare P. Lumumba dans le même discours — aura pour souci de maintenir d'amicales relations avec tous les pays étrangers ...» [74]; «... l'indépendance ne signifie pas isolement. Nous chercherons aussi l'amitié de tous les peuples ...», certifie J. Kasa-Vubu à la Chambre [75]. «Le Congo qui naît à l'indépendance n'aspire pas au séparatisme, l'Afrique ne cherche pas à s'isoler du reste du monde, car nous sommes liés au sort des autres continents pour l'équilibre mondial en faveur de la paix, de la compréhension mutuelle. Nous avons besoin de l'amitié de tous les peuples de bonne volonté pour enfin bâtir au Congo une société humaine qui fut

méconnue jusqu'alors» soutient A. Gizenga lors d'une conférence de presse [76].

3. Le calendrier : d'un agenda de trente ans à l'option zéro

1956. «Les trente années qui viennent seront décisives pour notre avenir» [77], estiment les auteurs du Manifeste de *Conscience Africaine*. «... il faut accorder aujourd'hui même l'émancipation plutôt que la retarder encore de trente ans» [78], répond l'Abako. L'escalade dans la course à l'indépendance s'inscrit ainsi dans l'histoire de la décolonisation congolaise dès 1956.

1957. Or, au cours de l'année 1957, aucun pas décisif n'étant accompli aux yeux des leaders congolais, le climat politique se détériore progressivement, d'autant plus que le continent africain commence à bouger politiquement; faut-il rappeler que 1956 fut l'année des indépendances du Maroc, de la Tunisie et du Soudan, ainsi que de la loi-cadre, et 1957 celle de l'indépendance du Ghana et de la Somalie? Pour les Congolais, c'est l'année des espérances déçues: le statut des villes ne répond pas à leur volonté de participation à la gestion de l'État au niveau central et, en conséquence, les fonctions maïorales seront vite utilisées comme tribune polémique visant à accélérer le processus d'émancipation; le statut unique ne correspond pas davantage à leur souci de promotion économique et sociale; enfin, l'absence de réponse de la part de la Belgique aux appels lancés par divers mouvements congolais conduit graduellement à un sentiment d'exaspération et à la radicalisation des prises de position. «... mais où veut-elle [la Belgique] nous conduire? Le sait-elle ou non? La parole est à vous, Belgique» [79], s'exclame J. Ileio dans un article de *Conscience Africaine* de novembre-décembre 1957. «Si vous voulez éviter que le Congo ne se transforme un jour en une seconde Algérie ou un second Kenya... nous vous demandons de vous pencher dès aujourd'hui et pas demain sur tous les problèmes qui préoccupent les Congolais», menace un groupe de socialistes congolais [80].

1958. De fil en aiguille, durant l'année 1958, l'appel lancé à la Belgique pour qu'elle prenne en considération les aspirations des Congolais se transforme en une exigence: l'adoption par celle-ci d'un timing précis. En fait, à l'exception des mouvements qui ne revendiquent pas, à ce moment, l'indépendance totale — tels l'UPCO et, d'une certaine manière, la Conakat — le niveau de radicalisation des formations en présence s'évalue en fonction de la longueur des délais et étapes devant conduire à l'indépendance. L'Abako reste campée sur ses prises de position antérieures évoquées ci-dessus: c'est-à-dire l'accession à l'indé-

pendance sans délai car «... le retard dans l'octroi de l'indépendance appauvrit le pays» [82]. Le MNC, créé en octobre, s'il réclame seulement dans un premier temps l'indépendance «... dans un délai raisonnable et par voie de négociations pacifiques...» [82], en vient rapidement à proclamer par la voix de P. Lumumba que «... l'Afrique ne pourra pas rester dépendante au-delà de l'année 1960» [83]. D'autres mouvements semblent accepter l'idée d'une démarche progressive de démocratisation des institutions menant à l'indépendance totale: tels sont, par exemple, la Fédération Kwango-Kwilu et l'Action Socialiste [84].

1959. Les émeutes de janvier à Léopoldville et la déclaration gouvernementale du 13 de ce même mois reconnaissant le droit à l'indépendance mais sans préciser la date de sa mise en œuvre, devaient jouer le rôle de catalyseur. Un nouveau tour de manivelle est ainsi donné à l'évolution en cours. Mais dans cet élan allaient se creuser les divergences entre les diverses tendances politiques congolaises. Comme le fait observer J. Stengers: «... plus on s'exalte à l'idée de l'indépendance, plus on tend vers elle en la voulant tout de suite» [85].

Quelles qu'aient été les réactions envers les propositions belges: adhésion (Interfédérale CERE, PSA) [86], acceptation mitigée (MNC) [87], opposition (*Conscience Africaine* [88], Abako [89]), la question du «timing» revêt désormais une importance majeure. En avril à Luluabourg, divers partis réunis en congrès préconisent l'instauration d'un gouvernement en janvier 1961 à qui il appartiendra de fixer la date de l'indépendance totale [90]. L'Abako, par la voie de ses leaders à Bruxelles, propose, en mai, «... la formation de gouvernements provinciaux dès janvier 1960 et d'un gouvernement congolais en mars 1960» [91]. En mai également, P. Lumumba demande la création en 1959 d'un gouvernement provisoire auquel serait confiée la tâche de préparer les élections [92]. En juin, le Parti du Peuple (anciennement Action Socialiste), qui avait précédemment élaboré un programme s'étendant de fin 1959 à décembre 1960, reprend l'idée de la formation d'un gouvernement provisoire mais pour 1960. Fin juin, une série de partis, dans un mémorandum commun, réclament des élections nationales en juin 1960, la formation d'une constituante durant la même année, le dépôt d'une Constitution soumise à référendum en décembre de la même année encore, la mise en place d'un parlement issu d'élections et d'un gouvernement responsable devant lui début 1961 [93].

Si, dans les premiers mois de l'année 1959, les diverses opinions exprimées quant au calendrier suivent quelque peu une ligne en dents de scie, il y a lieu de faire observer qu'elles sont contingentes les unes des autres selon les affinités ou les oppositions des groupes en présence et leurs prises de position respectives.

Pendant la deuxième moitié de cette même année, certaines de ces propositions polariseront une attention croissante, tandis que la perspective des élections de décembre destinées à la constitution des conseils communaux et des conseils de territoire, conduira à une nouvelle escalade. Facteur aggravant, le remplacement du ministre Van Hemelrijck par le ministre De Schryver suscitera inquiétude et méfiance [94]. De fil en aiguille, la déclaration gouvernementale du 13 janvier deviendra obsolète [95].

Dans ce contexte, l'idée de l'installation d'un gouvernement provisoire rallie des suffrages de plus en plus nombreux dont ceux de l'Union Congolaise, de l'Interfédérale et de l'UPECO [96]. Dans le même temps et dans cette logique, plusieurs partis dont l'Union Congolaise, le Parti du Peuple, l'UPECO, le MNC-Kalonji, en viennent à exiger que les élections de décembre se transforment en élections législatives nationales dont serait issu un premier gouvernement [97]. De nombreux partis sont ainsi amenés à annoncer leur refus de participer aux élections; il s'agit notamment du PSA, de l'Abako, du MNC, du Parti du Peuple [98]. Le PNP, issu de diverses formations réunies en congrès à Coquilhatville en novembre 1959, accepte de se rendre aux urnes tout en réclamant la fixation d'un timing précis d'accession à l'indépendance [99].

La fin de l'année est marquée par trois événements qui eurent un retentissement plus ou moins important sur le calendrier : le revirement du MNC quant à sa participation aux élections et qui se lance dans la campagne en brandissant le slogan : « Pour l'indépendance immédiate, votez MNC » [100], le Congrès de Kisantu déjà évoqué dont la préoccupation essentielle est l'indépendance immédiate et inconditionnelle et enfin l'annonce par le ministre De Schryver, le 26 novembre 1959, de la tenue d'une grande conférence belgo-congolaise en janvier 1960.

1960. La date de l'indépendance est devenue le point de mire vers lequel convergent les regards des divers partis politiques. Au début de l'année, le congrès des partis unitaristes siégeant à Bukavu adopte un programme de passation des pouvoirs en deux phases : la première aboutissant à un gouvernement central provisoire prenant fin au 31 octobre 1960, la deuxième aboutissant à la mise en place d'un gouvernement central, le 30 décembre 1960, date de l'indépendance [101].

Mais cette option, comme les précédentes, tombera vite dans l'oubli suite au déroulement de la Table Ronde politique, réunie à Bruxelles du 20 janvier au 20 février 1960, et aux décisions qui y seront prises.

Réunis en front commun, dès avant l'ouverture de celle-ci, les participants congolais vont faire de la date de l'indépendance un de leurs principaux chevaux de bataille. Ledit front commun propose : le 1^{er} juin 1960. On sait ce qu'il en advint. Une fois ce point acquis, le rôle du front

commun allait s'effriter, illustrant ainsi cette réaction typique des peuples colonisés envers le colonisateur. « Tant qu'il s'agit du principe de la libération des peuples dominés, l'unanimité se réalise facilement. Dès qu'il s'agit d'organiser l'indépendance, les divergences de vue réapparaissent » [102].

4. Les supports du discours : l'écrit, la parole, l'acte

Dans une première phase, la revendication, quelque timide qu'elle apparaisse, émane de cercles, d'amicales, d'associations qui l'expriment essentiellement sous forme de pétition, de manifeste, de mémorandum. C'est en 1958 que, selon R. Lemarchand, le discours nationaliste va franchir un cap décisif : de l'âge de la pétition, il va passer à une phase plus militante [103]. L'oralité rejoint l'écrit qui lui-même se transforme, la presse autochtone acquérant un rôle croissant.

Discours, meetings, congrès, déclarations, ... vont ainsi se multiplier, tandis que plusieurs partis vont se doter de leur propre journal : *Notre-Kongo* et *Kongo Dieto*, organes de l'Abako ; *Indépendance*, organe du MNC ; *Émancipation*, organe du Parti du Peuple ; *Liberté*, organe du PNP. D'autres trouveront écho dans la presse locale, tandis que motions, lettres, résolutions, ... proliféreront.

Très tôt, l'Abako et le MNC vont adopter des techniques de mobilisation assez différentes. Bien qu'ayant aussi recours aux instruments classiques de revendication, réunions, meetings, congrès, presse, ... l'Abako, plus tôt que les autres mouvements, va joindre l'acte à la parole. Des sections Abako s'étant constituées de façon autonome dans les campagnes de la province de Léopoldville, la population rurale mukongo va s'ériger en instrument spontané de contestation anticoloniale, à la disposition de l'Abako. Celle-ci n'aura plus désormais qu'à entretenir et alimenter cette propension qu'elle n'arrivera d'ailleurs plus à canaliser complètement. Le MNC, ne disposant pas d'un tel soutien, devra multiplier son travail de propagande au travers des moyens habituels qui viennent d'être évoqués, mobilisant à cette fin le militantisme de ses membres.

Au niveau de l'acte, des partis tels que le MNC et le PSA se revendiqueront de programmes d'action positive fondée sur la non-violence. P. Lumumba s'exprime ainsi à ce sujet : « Nous avons choisi une arme pour notre lutte, et cette arme c'est la non-violence, parce que nous croyons que l'on peut arriver à tout par des moyens pacifiques » [104]. A. Kashamura, de son côté, déclare au nom du CEREAA qu'il fallait prôner la révolution mais une révolution pacifique s'inspirant des principes de Gandhi [105]. Bientôt la plupart des partis optent pour une voie semblable.

L'Abako prône, elle aussi, la doctrine de la non-violence. Les organes de presse de l'Abako, *Notre-Kongo* et *Kongo Dieto*, publient ainsi chaque semaine dans une rubrique intitulée «Notre profession de foi politique», des extraits de discours de Gandhi choisis sur la base de leur caractère démonstratif, mettent en évidence l'efficacité de certaines pratiques non violentes appliquées en Inde pour paralyser le système colonial [106].

Mais rapidement, elle y associe l'arme de la non-coopération. En effet, après les émeutes de janvier, l'Abako, étant déclarée interdite et plusieurs de ses leaders étant emprisonnés, devient pendant un temps clandestine. Elle doit alors refréner, de la part de ses adhérents, des tendances à la violence et décrète des mesures de boycott envers certaines clauses de la déclaration gouvernementale [107].

La désobéissance civile est ensuite étendue à d'autres domaines; impôts, cérémonies officielles, pour embrasser bientôt l'ensemble de l'appareil administratif local dont la plupart des services: santé, état civil, enseignement, justice, ... sont délaissés au profit d'institutions autochtones.

Certes, des campagnes de boycott sont aussi entreprises par d'autres partis: PSA, MNC, Parti du Peuple, etc., mais nulle part, la résistance à l'autorité n'atteindra la même intensité que dans le Bas-Congo. Il s'y créera une véritable société parallèle [108] qui finira par rendre la région ingouvernable par les représentants du pouvoir colonial, y suscitant un vide comblé bientôt par les membres de l'Abako.

Il apparaît ainsi que c'est bien l'Abako qui a traduit le plus étroitement ses propos en actes, les méthodes des autres formations appartenant davantage au domaine du verbe qu'à celui de l'intervention effective.

5. Les publics-cibles: de la mobilisation interne à l'internationalisation de la revendication

Il n'y a pas lieu de revenir ici sur les aires de rayonnement qu'embrassent les différents partis qui se sont manifestés sur la scène politique congolaise et qui ont été évoquées au point 1 selon que leurs zones d'influence se soient volontairement limitées à l'ethnie, concentrées sur la région ou étendues à la nation tout entière.

Ce qu'il convient de souligner au sujet du rapport entre le leader et ses interlocuteurs est que les émeutes de janvier 1959 à Léopoldville [109] vont permettre aux partis de réaliser quelles sont les potentialités de mobilisation des masses populaires. Ils tenteront dès lors de capter, à leur profit, ces capacités demeurées jusqu'alors latentes ou extériorisées de façon anarchique.

Ainsi, l'Abako considérant, comme observé plus haut, que l'ethnie doit être la base de soutènement de l'action politique, obtient, dans le Bas-Congo, un important soutien populaire. Au point que l'ampleur de cette adhésion surprendra les leaders de l'Abako eux-mêmes. Désormais, comme le constate L. Monnier, ceux-ci allaient «...utiliser le peuple comme force réelle ou comme instrument de chantage alors que, jusqu'à présent, ils n'avaient fait qu'interpeller ses aspirations encore diffuses» [110].

Les visées du MNC, par exemple, sont très différentes. Il aspire à créer un parti de masse dont la base populaire s'étendrait sur tout le pays, ce qui lui permettrait d'apparaître comme l'expression par excellence de la volonté nationaliste du Congo. P. Lumumba déclare à ce sujet à Ibadan: «... pour lutter contre les divisions qui sont préjudiciables à la lutte pour la libération, il n'y a qu'une seule voie: le rassemblement de tous les Africains au sein de mouvements populaires ou de partis unifiés» [111].

Quoi qu'il en soit, la tenue à Accra en 1958 de la Conférence panafricaine allait donner une dimension extra-territoriale à la revendication nationaliste congolaise. J. Vanderlinden rapporte, en effet, à cet égard, que le premier meeting de masse organisé en décembre 1958 à Léopoldville est le reflet d'une étape capitale représentée par l'internationalisation de la conscience politique congolaise:

À ce moment, écrit-il, de toute évidence, le problème congolais sort de sa spécificité pour s'inscrire dans un contexte international. Comme le clame P. Lumumba ce jour-là: le rêve actuel de l'Afrique, de toute l'Afrique y compris le Congo, est de devenir un continent libre, indépendant, au même titre que les autres continents du monde [112].

L'exportation des préoccupations nationalistes prend un nouveau relief au lendemain des troubles de Léopoldville. Un «comité de défense Abako constitué à Brazzaville» va, en effet, tenter d'alerter l'opinion internationale à propos desdits événements [113]. De nombreux télégrammes sont ainsi envoyés à diverses institutions internationales, dont plusieurs bureaux de l'O.N.U., à de nombreux pays et à plusieurs personnalités importantes. Ils dénoncent les massacres en vies humaines auxquels se livre l'armée belge; ils s'insurgent contre les violations des droits de l'homme; ils demandent l'intervention urgente des forces de l'O.N.U., afin que soit assurée la tranquillité des populations; ils souhaitent que cette dernière fasse pression sur le gouvernement belge pour qu'il accorde d'urgence l'indépendance [114].

Selon ce même parcours, les nationalistes congolais se donnent comme objectif de sensibiliser l'opinion belge et de rallier au moins une partie de celle-ci. J. Van Lierde rappelle opportunément, à ce sujet, les efforts déployés par P. Lumumba, invité à plusieurs conférences organisées en Belgique par la gauche socialiste et chrétienne métropolitaine [115].

À plusieurs reprises, il oppose ainsi le «peuple belge» au milieu colonial; depuis la prison de Stanleyville où il est enfermé, il déclare:

La majorité de la métropole est contre l'oppression des Noirs. Ce régime n'est imposé que par une petite oligarchie économique. Je sais, pour en avoir fait personnellement l'expérience, que le peuple belge de la métropole n'a pas de visées impérialistes et que si cela ne dépendait que de lui, nous n'aurions pas, nous Congolais, tous ces malheurs que nous connaissons aujourd'hui [116].

Ou encore, lors d'une séance de la Table Ronde:

Je tiens d'abord à remercier le peuple belge qui refusa une politique de répression au Congo et, joignant ses efforts à ceux du peuple congolais en lutte pour son indépendance, a permis sa libération ... [117].

Cette détermination visant à obtenir des sympathies, des adhésions extérieures n'eût rencontré, de toute évidence, que peu d'échos auprès des publics auxquels s'adressèrent les leaders nationalistes en dehors du Congo, si elle n'avait pu mettre en exergue l'adhésion aux stratégies de non-violence [118].

6. Le langage: les mots, les images, les symboles, les mythes: du profane au sacré

La finalité didactique du «prêche» nationaliste congolais s'est trouvée renforcée par divers éléments: la distance séparant, dans un premier temps, les porteurs du message (les «évolués») de leurs interlocuteurs (le peuple), la rapidité du processus de décolonisation étalé sur à peine quatre ans, les clichés que le message véhicule, la nature souvent événementielle de sa rhétorique. Comme si, d'une certaine manière, la richesse du verbe devait compenser l'exiguïté du propos. La communication qui est aussi œuvre d'éducation, d'explication, devient ainsi multiforme recourant à toute technique susceptible de frapper les consciences, d'éveiller les imaginations jusqu'à ce que le politique finisse par rejoindre le sacré et que le leader, de héros, se mue en messie.

LES MOTS

Dans le domaine de la locution, le proverbe joue un rôle important. Il comporte une morale, il revêt un aspect esthétique, il condense l'idée, il établit une connivence avec l'auditoire. «Même le chasseur adroit peut facilement, dans la précipitation, rater un gibier en pleine course» [119], souligneront les leaders Abako à Bruxelles. «Si l'enfant demande un safu, c'est parce que c'est la saison», proclame l'Abako à l'appui de sa revendication en faveur de l'indépendance immédiate [120]. S'insurgeant contre l'attitude de l'administration envers les membres de son parti,

P. Lumumba répète à diverses reprises : « C'est toujours les arbres qui portent les plus beaux fruits que l'on secoue » [121].

Le jeu de mots est souvent utilisé comme arme de dénigrement. Le PNP devient ainsi le Parti des Nègres Payés. Pour se moquer de la Luka, l'Abako en fera en kikongo la « Luka Mambu », c'est-à-dire le fauteur de troubles [122].

Dictons, adages, sentences, ... participent du même type de formulation. Le Manifeste de *Conscience Africaine*, déjà, en offre plusieurs exemples ; ainsi à propos du rapprochement entre Belges et Congolais : « ... il n'est pas trop tard ... mais il est temps ... » ; au sujet du danger de l'introduction des partis politiques de Belgique : « *Divide et impera* ... Diviser pour mieux régner » ; en ce qui a trait à l'avenir du Zaïre « Unis nous serons forts, divisés nous serons faibles » [123]. Un appel aux Congolais paru dans *Indépendance* déclare en ces termes : « Quand deux personnes se battent, la troisième est ravie » [124]. Sur le thème du fédéralisme ou de l'unitarisme, *Notre Kongo* écrit : « On ne prend jamais une femme en mariage par la force ... » [125]. Dans une étude de la déclaration gouvernementale élaborée par le PDC, il est rapporté, à propos des libertés fondamentales : « La liberté n'est pas licence » [126]. Les leaders Abako, à Bruxelles, acceptant de discuter avec le Gouvernement belge, profèrent : « Du choc des idées jaillit la lumière » [127].

LES IMAGES

L'image en tant que décodage de l'argumentation politique, tient une large place dans le discours nationaliste. Elle couvre un éventail de sujets riche et diversifié : cycle de la vie, santé, faune, famille, sport, jeu, ...

« ... Les nations comme les particuliers passent par plusieurs étapes de cycles de croissance. Elles passent par l'enfance, la jeunesse, l'adolescence et la vieillesse » [128], peut-on lire dans *Indépendance*. La fin du colonialisme est évoquée en ces termes : « Quand on se trouve dans l'agonie, on sent toujours ce dernier souffle qui n'est que le pronostic d'une mort certaine », ou encore : « ... le colonialisme sera bientôt enterré, nous le conduirons tous dans un corbillard dans sa dernière demeure, il ne vivra plus, il ne se fera plus entendre, bref il pourrira et sera réduit en poussière » [129].

Tandis que la nation est présentée comme étant menacée par de « nombreuses maladies ou virus » tel le communisme [130], il est dit du tribalisme : « Si ces fièvres et maladies ne sont pas soignées à temps, elles peuvent s'aggraver et déclencher au Congo une véritable épidémie et se répandre sournoisement à une vitesse vertigineuse » [131]. Il peut devenir « ... gangrène et ulcère phagédénique ... » capable de faire « ... dépérir le Congo » [132].

Le règne animal est très souvent sollicité à des fins diverses. Les membres du PNP sont assimilés à «... des brebis qui broutent leurs ombres d'après-midi» [133], ou encore à propos du même parti : «C'est l'histoire d'un petit canard ... Un petit kangourou, marsupiau de son genre, épouse un beau jour une belle petite cane, palmipède de son état. Ils font un petit qui a une tête de kangourou, son paternel, et un corps de cane, sa maternelle, avec deux pattes joliment palmées. Cet avorton, conclut-il, c'est le penepene» [134]. L'Abako se qualifie d'«oiseau-roi» [135], alors que les ethnies qui lui sont opposées sont assimilées à «... une bande d'insectes nuisibles portant chacun plusieurs aiguillons dans le bec ...» [136], ou encore à «... la mouche chétive et excrément de la terre ne pouvant vraiment rien devant l'aigle, oiseau-roi» [137]. P. Lumumba est présenté par ses partisans comme «le lion» [138].

La condamnation de la colonisation belge est souvent exposée de façon analogue. Certains textes font état «des loups de la Générale» [139] qui «... cherchent le moyen de nous attraper comme des poules dans un poulailler» [140]. Léopold II est désigné par certains sous l'appellation de «super vampire» [141]. La crainte que la Table Ronde de Bruxelles ne se transforme en «dîner des vampires» [142] est exprimée par d'autres.

Les relations familiales sont évoquées, elles aussi, tantôt à propos des leaders nationalistes, tantôt à propos du colonisateur. Faut-il rappeler que, partout en Afrique, le leader devient le «père de la nation» ou le «père de l'indépendance»? L'adresse à Lumumba, par exemple, est souvent : «Afa Lumumba», c'est-à-dire le bon père de famille, le bon guide [143]. Les Congolais sont appelés frères. «Chers frères congolais», écrit Philipos dans un article de l'*Indépendance* [144]. Le discours que la délégation congolaise eut à prononcer à la séance inaugurale de la Table Ronde, se termine par : «Au nom de tous nos frères ici présentés et de tous restés au Congo ...» [145]. Les habitants des six provinces du Congo «... vivent en frères siamois ...», affirme *Indépendance* [146]. «Pleure, Ô Noir, frère bien-aimé» est le titre d'une ode à l'indépendance composée par P. Lumumba [147]. La relation mère-enfant est souvent utilisée pour représenter le rapport Belgique-Congo. «Maman Belgique» est la nation tutrice, «ses enfants» les colonisés [148]. L'émancipation est comparée à l'évolution de cette même relation : «Quelle est cette mère qui allaiterait son fils jusqu'à son âge le plus révolu ...?», demande l'alliance des Bayanzi [149]. Jusqu'au moment où la relation se détériore au point que la mère apparaisse sous les traits d'une «marâtre bâcleuse» [150].

Le sport enfin est appelé à la rescousse pour traduire les joutes politiques entre Belges et Congolais : «... nos joueurs kinoïses sont allés

matcher» contre les Belges, peut-on lire dans *Indépendance*, se référant bien entendu au football ou préférant l'analogie avec la course à pied ... [151], «certains leaders voient déjà la ligne d'arrivée et, essoufflés, ils partent battus d'avance puisqu'ils savent très bien que le sprint que vous [il s'agit de P. Lumumba] leur réservez est un sprint irrésistible ...» [152].

LES SYMBOLES

Le plus classique est sans doute celui qui s'est maintenu jusqu'à présent: la peau de léopard, symbole de l'autorité traditionnelle. Le journal *Indépendance* répétera à diverses reprises que Lumumba possède une coiffe, une ceinture et un baudrier en peau de léopard et que, lors de ses discours, il se tient sur une peau du même animal.

La valeur symbolique du chiffre trois a été mise en évidence par les Bakongo à l'occasion des élections de décembre 1959. *Notre Kongo* prétend à cet égard: «Trois, chiffre vraiment révélateur car «makukua matatu ma lamb'e Kongo», trois termitières qui ont servi de support au pot dans lequel on a bouilli, on a façonné le Kongo. Trois a fait son œuvre; trois nous a donné la victoire» [153].

Le Kodya, symbole des vertus ancestrales, sera adopté comme emblème et figurera, à ce titre, sur la carte de membre de l'Abako où sera aussi inscrite l'exhortation suivante: «Citoyen, voilà votre carte et votre reliquaire» [154].

Les frères congolais alliés de la Belgique sont traités d'«espèces de Judas Iscariote» [155].

Ou encore, cette comparaison de Lumumba à un «... spoutnik qui veut apprendre l'histoire du firmament aux étoiles» [156].

LES MYTHES

L'histoire de l'ancien Royaume du Congo fournit à l'Abako la force motrice qui lui servira de soubassement mythique à l'élaboration de ses plate-formes politiques. «La fondation de la proto-idéologie de l'identité kongo est la mythologie entourant le royaume du Kongo», fait observer sur ce point C. Young [157]. Si l'Abako offre ainsi l'illustration la plus frappante de la portée du discours mythique dans le plaidoyer nationaliste, il n'est pas pour autant un exemple unique.

Le système colonial est assimilé à l'enfer, à une puissance diabolique, alors que l'indépendance apparaît comme le «paradis» [158]. À la perversion de l'homme blanc [159] est opposé le caractère infailible, invincible [160], sage du héros libérateur [161].

Cet autre montage fut élaboré par A. Kalonji qui aurait déclaré

... être rentré de la session du conseil de législation avec l'indépendance en poche. Les Belges avaient tout fait pour empêcher son retour au Congo : on l'avait jeté hors de l'avion avec une pierre au cou lorsqu'on survolait l'Atlantique, mais son pouvoir magique était plus fort que les Belges et il avait pu rejoindre son peuple en sécurité [162].

L'appel aux ancêtres est fréquent dans le chef de l'Abako. « Ancêtres écoutez-nous, Ancêtres exaucez-nous, Ancêtres protégez-nous », tel est l'exergue d'un poème dédié à la restauration du Kongo [163]. P. Lumumba n'hésite pas, lui aussi, à utiliser l'appel aux ancêtres [164].

Dans le même ordre d'idées, pour des élections de décembre 1959, leur date, soit le vingt, revêt également, pour les Bakongo, une valeur mythique. *Notre Kongo* écrit à ce propos :

En 1959, le sort avait voulu que le jour des élections tomba un Nsona Nsona ; pour le peuple kongolais, c'est le Sabbat, le Jour du Seigneur, le Jour des Ancêtres, ... on sait ce que les Kongolais firent ce jour-là. Non seulement ils n'allèrent pas aux urnes mais ils évitèrent avec soin tout acte pouvant déplaire à leur Dieu et aux Mânes de leurs Anciens. Le résultat ne se fit pas attendre ... , la déclaration gouvernementale belge du 13 janvier 1959 s'en allait en eau de boudin ; *ipso facto*, notre pays recouvrait son indépendance [165].

L'ÉMERGENCE DU SACRÉ

La symbiose du politique et du sacré n'étant plus à démontrer en Afrique sub-saharienne, le Congo apparaît comme un cas, parmi bien d'autres, de syncrétisme entre l'ordre religieux et l'ordre civil. D'une part, le leader se présente comme l'incarnation du symbole qu'il utilise, devenant ainsi prophète, messie, rédempteur, martyr ; d'autre part, l'attitude politique coulée en termes d'évocation biblique ou de parabole évangélique se dote, par là même, d'une légitimité immanente.

Une fois encore, c'est sans doute l'Abako qui a poussé le plus loin la version sacrée du message politique. Un texte, sous forme de supplique, déjà cité plus haut, se termine ainsi :

Veillez sur cet héritage que vous nous avez légué, ô Chers Ancêtres, afin que conservé intact et exempt de toute souillure, il puisse être votre honneur et votre fierté devant le Père Éternel de qui vous l'avez reçu, dans tous les siècles des siècles. Amen [166].

Kasa-Vubu est considéré comme le prophète, est assimilé au roi David [167]. Le peuple kongolais est présenté comme le peuple élu de Dieu mis en parallèle avec le peuple d'Israël : « ... le peuple kongolais a reçu de Dieu la mission de libérer les pays d'Afrique sous la domination belge », ou encore : « ... vous direz comme les enfants d'Israël à Moïse : pourquoi vous nous avez amenés dans ce désert au lieu de nous laisser dans la captivité en Egypte ... » [168].

Du côté du MNC, R.H. Kasongo versifie ainsi, à propos de l'indépendance :

Toi qui es invisible,
Mais qui es fort aimable,
Comme Dieu des grands cieux, ... [169].

P. Lumumba est sacré «prophète de la liberté», envoyé du «Christ martyr» [170]. Ailleurs, il est assimilé à Jésus-Christ, le MNC à la Sainte Vierge [171]. Le peuple congolais, lui aussi, est promu peuple martyr. P. Lumumba lui-même en peint le tableau qui suit:

Ô Noir, bétail humain depuis des millénaires
Tes cendres s'éparpillent à tous les vents du ciel
Et tu bâtis jadis les temples funéraires
Où dorment tes bourreaux d'un sommeil éternel [172].

Conclusions: le profil du discours nationaliste congolais

Le discours nationaliste congolais est incontestablement, dans le contexte idéologique des mouvements de décolonisation, un discours tardif, et par rapport au Tiers Monde, et par rapport à l'Afrique. Il ne pouvait être, dès lors, que l'héritier de ses prédécesseurs. Il apparaît, en conséquence, comme essentiellement emprunté, dérivé, d'autant plus qu'il est généralement formulé en français mais dans un vocabulaire plus ou moins acculturé.

Il est aussi, surtout dans sa première expression, un discours élitiste émanant d'un groupe limité de personnes et centré sur lui; c'est seulement, dans un deuxième temps, qu'il s'adressera à la population congolaise en tout ou en partie. Il ne perdra pas pour autant totalement ce caractère élitiste mais il s'aiguillera davantage vers des objectifs pédagogiques.

Le projet messianique dont il est porteur, s'il est thématiquement peu structuré et lexiquement peu argumenté, trouve sa spécificité, d'une part, dans la conjoncture politique à laquelle il s'amarre et, d'autre part, dans le langage multiforme auquel il recourt, langage adapté à l'auditoire récepteur et/ou aux finalités recherchées. Le pragmatisme du discours nationaliste acquiert ainsi une valeur stratégique.

Il apparaît enfin comme un discours en contrepoint, comme une réponse à une sollicitation externe, en une sorte de constant mouvement de boomerang: le Manifeste de *Conscience Africaine* est une réaction au Plan de Trente ans de A. J. Van Bilsen; il suscite le contre-manifeste de l'Abako; plusieurs partis se créent à la suite de la création du groupe de travail chargé de s'informer des tendances de l'opinion des différents milieux présents au Congo; les organisations politiques se situent par rapport à la déclaration du 13 janvier; l'option fédéraliste des uns entraîne le choix des autres en faveur du centralisme; à la confiance envers la Belgique manifestée par quelques formations s'oppose la suspicion de nombreux mouvements ...

Même si le discours s'articule en un mouvement dialectique selon les pôles : passé-futur, actif-négatif, soi-l'autre, ainsi qu'analysé au paragraphe 2, il n'en demeure pas moins qu'il puise principalement sa force mobilisatrice dans la dénonciation du système colonial au plan politique, économique, culturel, ... et dans les « manœuvres » des agents dudit système. La thématique positiviste, prévisionnelle et égocentrée, conduit ainsi, en fin de compte, à une légitimation fonctionnelle de l'indépendance qui se suffit à elle-même, se pare d'une dimension éthique, devient la clé des bonheurs futurs. Le discours se meut, dès lors, en un plaidoyer moralisateur et fondamentalement manichéen qui devait amener P. Lumumba à déclarer, le 30 juin 1960 :

Nous avons connu le travail harassant en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir, nous loger décemment, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers. Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir parce que nous étions des Nègres [173].

NOTES ET RÉFÉRENCES

- [1] *Conscience Africaine*, juillet-août 1956, pp. 2-3.
- [2] Le rédacteur en chef de *Conscience Africaine*, J. Ileo, considère, en effet, que les idées contenues dans le Manifeste étaient explicitement ou implicitement partagées par de nombreux Congolais depuis longtemps. Il reproduit le passage suivant d'un article paru dans un hebdomadaire paraissant à l'est du Congo, sous la plume de M. B. Tampungu : « Aucun Noir n'est surpris de ce Manifeste qui n'est que la confirmation et la synthèse de nombreux articles que nous avons publiés dans la presse ». *Conscience Africaine*, septembre-octobre 1956, pp. 1-2.
- [3] Étant donné le cadre limité de cet article, il présente forcément un caractère incomplet et abusivement schématique. Pour une analyse plus approfondie se référer à l'étude ayant servi de base à cette synthèse : FIERLAFYN, L. 1989. Le discours nationaliste au Congo belge durant la période 1955-1960, Mémoire de fin d'études, 2^e licence en Sciences politiques et Relations internationales, année académique 1988-1989, Université Libre de Bruxelles, ronéotypé.
- Il convient d'attirer l'attention sur le fait que les sources et références sont transcrites de la façon la plus rigoureuse possible. Toutefois, les archives n'étant pas encore accessibles et les documents authentiques pas toujours disponibles, certaines lacunes et imprécisions sont à constater. Le lecteur voudra bien nous en excuser.
- [4] D'autres typologies peuvent rendre compte du phénomène. L'approche utilisée qui se fonde sur le mode de classification proposé par A. D. Smith, a paru la mieux apte à cerner la diversité du phénomène nationaliste congolais. SMITH, A. D. 1973. *Nationalism. Current Sociology*, La sociologie contemporaine, Houston, The Hague, Paris, vol. 21 (n° 3), pp. 26 et suiv.
- [5] VAN LIERDE, J. 1963. La pensée politique de Patrice Lumumba. Les Amis de Présence africaine, Bruxelles, Paris, pp. 166 et 245.
- [6] Message de M. Patrice Lumumba, président national du MNC et membre du Collège exécutif général, *Indépendance*, 5 (2^e année, 26 mars 1960), p. 2.
- [7] Congolaises, Congolais. *Conscience Africaine*, 11 (2^e année, 21 mai 1960), p. 8.
- [8] DJELA, G. 1960. De Charybde en Scylla. *Indépendance*, 8 (2^e année, 16 avril 1960), p. 9.

- [9] LUMUMBA, P. in: VAN LIERDE, J. 1963, *Op. cit.*, p. 142.
- [10] L'unité du pays ou la mort dans le séparatisme. *Indépendance*, 1 (2^e année, 12 janvier 1960), p. 1.
- [11] LUMUMBA, P. in: VAN LIERDE, J. 1963. *Op. cit.*, p. 18.
- [12] *Conscience Africaine*, juillet-août 1956, pp. 1-2.
- [13] KUTABIKISA, J. Kasa-Vubu libérateur. *Notre Kongo*, 6 mars 1960, p. 11.
- [14] Abako, 1950-60, documents. — Les Dossiers du C.R.I.S.P., Centre de Recherche et d'Information socio-politiques, Bruxelles, 1962, pp. 65-66.
- [15] GÉRARD-LIBOIS, J. 1963. Sécession au Katanga. C.R.I.S.P. et I.N.E.P., Bruxelles, p. 85.
- [16] *Ibid.*, p. 85.
- [17] *Ibid.*, p. 86.
- [18] *Ibid.*, p. 87.
- [19] *Ibid.*, p. 86.
- [20] Lettre remise par quelques personnalités à M. le gouverneur général Pétillon, en août 1958. In: Congo 1959, Documents belges et africains. Les Dossiers du C.R.I.S.P., Centre de Recherche et d'Information socio-politiques, Bruxelles, 1962, p. 26.
- [21] Expression de J. Kasa-Vubu, in: Abako 1950-60, *op. cit.*, p. 152.
- [22] Expression utilisée par le cartel Abako, in: Parti Solidaire Africain (P.S.A.), Documents 1959-1960. — Les Dossiers du C.R.I.S.P., Centre de Recherche et d'Information socio-politiques, Bruxelles, 1963, p. 100.
- [23] Expression de P. Lumumba. In: VAN LIERDE, J. 1963. *Op. cit.*, p. 164.
- [24] Expression de W. Bweny, *Indépendance*, 3 (1^{re} année, 9 octobre 1959), p. 7.
- [25] Expression de Kinkie au Congrès du P.S.A. à Kikwit, in: Parti Solidaire Africain, *op. cit.*, p. 227.
- [26] Extrait du programme économique du Parti du Peuple, *Émancipation*, 11 (1^{re} année, 15 septembre 1959), p. 2.
- [27] LUMUMBA, P. Discours à Accra du 13 octobre 1959. In: VAN LIERDE, J. 1963. *Op. cit.*, p. 72.
- [28] À la recherche de la vérité, de la justice et de liberté. *Indépendance*, 1 (1^{re} année, 25 septembre 1959), p. 7.
- [29] Expressions utilisées notamment par l'Abako dans le «Contre-Manifeste de l'Abako». In: Congo 1959, *op. cit.*, p. 17.
- [30] LULULA, Jos. Bon, de qui se moquent-ils, ces trois bourgmestres belges de la ville de Léopoldville? *Indépendance*, 2 (2^e année, 27 janvier 1960), p. 3.
- [31] NGUVULU, A. L'indépendance, c'est quoi? *Émancipation*, numéro spécial, s.d., p. 2.
- [32] OLELA 1959. De quoi souffrent les Noirs?. *Indépendance*, 3 (1^{re} année, 9 octobre 1959), p. 7.
- [33] LUBUNDI, A. 1959. L'Afrique aux Africains. *Émancipation*, 2 (1^{re} année, 30 avril 1959), p. 3.
- [34] Expression de P. Lumumba. In: VAN LIERDE, J. 1963. *Op. cit.*, p. 19.
- [35] NZEZA LANDU. In: Abako, 1950-60, *op. cit.*, p. 252.
- [36] Se référer à ce sujet aux déclarations du MNC, in: Congo 1959, *op. cit.*, p. 30; du CEREAS, in: DE BACKER, M.C.C. Notes pour servir à l'étude des groupements politiques à Léopoldville. — Office de l'information et des relations publiques pour le Congo belge et le Ruanda-Urundi, 2 tomes, Bruxelles, mars 1959 et juin 1959, p. 35; du P.S.A., in: *Parti Solidaire Africain*, *op. cit.*, p. 119; de l'Abako, in: Abako 1950-60, *op. cit.*, p. 252.
- [37] Parti Solidaire Africain, *op. cit.*, p. 17.
Parti du Peuple. *Émancipation*, 1 (1^{re} année, 18 avril 1959), p. 1.
- [38] Abako. In: Abako 1950-60, *op. cit.*, p. 164.
- [39] Parti du Peuple. *Émancipation*, 9 (1^{re} année, 15 août 1959), p. 3.

- [40] LUMUMBA, P. 1960. *Indépendance*, 2^e année (27 janvier 1960), p. 2.
- [41] JEF, N.S. 1959. Nous avons gagné mais la lutte continue. *Notre Kongo*, 2 (2^e année, 17 décembre 1959), p. 2.
- [42] GIZENGA, A. In: Parti Solidaire Africain, *op. cit.*, p. 190.
- [43] KASA-VUBU, J. Au retour de la Table Ronde. In: GÉRARD-LIBOIS, J. & VERHAEGEN, B. (s.d.). Congo 1960. Les Dossiers du C.R.I.S.P., Centre de Recherche et d'Information socio-politiques, Bruxelles, tome 1, p. 151.
- [44] LUMUMBA, P. in: VAN LIERDE, J. 1963. *Op. cit.*, p. 140.
- [45] Le Parti de l'Unité Congolaise estimait que le suffrage universel devrait s'accompagner de «... certains correctifs permettant d'éviter les nominations d'une majorité effective mais incompétente».
D., J.-P. Une conférence de presse du PUC. *Présence Congolaise* (2^e année, 4 avril 1959), p. 6.
Telle était aussi la position du PNP et de la Conakat.
- [46] P. Lumumba à Accra, le 19 avril 1960, *Indépendance*, 9 (2^e année, 30 avril 1960), p. 8.
- [47] KASHAMURA, A. Déclaration du 24 mai 1960. In: Congo 1960, *op. cit.*, p. 84.
- [48] KASA-VUBU, J. On doit écouter notre président si on veut éviter la rupture. — *Notre Kongo*, janvier-février 1960, p. 2.
- [49] LEMARCHAND, R. Political Parties and National Integration in Tropical Africa. — Coleman Roseberg, Berkeley, p. 547.
- [50] *Ibid.*, p. 547.
- [51] LUMUMBA, P. in: VAN LIERDE, J. 1963. *Op. cit.*, p. 28.
Remarque: Les mêmes idées sont exprimées dans le Manifeste de *Conscience Africaine*: «Cet équilibre nouveau, nous ne pouvons que le trouver dans la synthèse de notre caractère et de notre tempérament africain avec les richesses foncières de la civilisation occidentale».
- [52] LEMARCHAND, R. *Op. cit.*, p. 547.
- [53] Déclaration du mouvement de résistance Bakongo, 23 avril 1959. In: Congo 1959, *op. cit.*, p. 205.
- [54] GÉRARD-LIBOIS, J. 1963. *Op. cit.*, p. 26.
- [55] YOUNG, J.C. 1965. Introduction à la politique congolaise. C.R.I.S.P., Centre de Recherche et d'Information socio-politiques, Bruxelles, p. 30.
- [56] Résolution n° 2 du Congrès de Kisantu, in: Abako 1950-60, *op. cit.*, pp. 299-300.
- [57] Le premier congrès des partis congolais, Luluabourg, du 9 au 12 avril 1959. *Remarque Congolaise*, 10(1) (27 avril 1959), s.p.
- [58] Congrès des partis politiques unitaristes congolais réunis à Bukavu du 6 au 8 janvier 1960, *Remarque Congolaise*, 6(2) (11 février 1960), pp. 75-76.
- [59] Résolutions des partis unitaristes de Bukavu. In: Congo 1960, *op. cit.*, pp. 174-175.
- [60] Congrès des partis politiques unitaristes congolais réunis à Bukavu du 6 au 8 janvier 1960, *op. cit.*, pp. 75-76.
- [61] *Conscience Africaine*, *op. cit.*, p. 3. — Contre-Manifeste de l'Abako. In: Congo 1959, *op. cit.*, p. 19.
- [62] LUMUMBA, P. Discours prononcé à Léopoldville le 28 décembre 1958. In: Congo 1959, *op. cit.*, p. 31.
- [63] Deuxième point du programme de l'Union Progressiste Congolaise, 8 octobre 1958. In: DE BACKER, M.C.C. *Op. cit.*, p. 30.
- [64] Union Nationale Congolaise, in: DE BACKER, M.C.C. *Op. cit.*, p. 40.
- [65] Programme de la Conakat du 11 juillet 1959. In: Congo 1959, *op. cit.*, p. 125.
- [66] P. Lumumba, interviewé par *Afrique Nouvelle*, avril 1959. In: DE BACKER, M.C.C. *Op. cit.*, p. 37.
- [67] Le pari congolais, Éditions Ch. Dessart, Bruxelles, s.d., p. 69.
- [68] LUBUMA, V. In: Parti Solidaire Africain, *op. cit.*, pp. 187 et 190.

- [69] LUMUMBA, P. In: VAN LIERDE, J. 1963. *Op. cit.*, p. 28.
- [70] *Indépendance*, 2 (1^{re} année, 2 octobre 1959), p. 2.
- [71] LUMUMBA, P. In: Congo 1960, *op. cit.*, p. 52.
- [72] GIZENGA, A. Déclaration du 11 mai 1960. In: Parti Solidaire Africain, *op. cit.*, p. 267.
- [73] LUMUMBA, P. Discours du 23 juin 1960 aux Chambres. In: Congo 1960, *op. cit.*, p. 298.
- [74] *Ibid.*, p. 298.
- [75] KASA-VUBU, J. Discours du 27 juin 1960 à la Chambre. In: Congo 1960, *op. cit.*, pp. 303-304.
- [76] GIZENGA, A. Déclaration de presse du 11 mai 1960. In: Parti Solidaire Africain, *op. cit.*, p. 267.
- [77] *Conscience Africaine*, *op. cit.*, p. 1.
- [78] Contre-Manifeste de l'Abako. In: Abako 1950-60, *op. cit.*, p. 41.
- [79] Ledit numéro de *Conscience Africaine* n'étant pas disponible, la citation a été puisée dans: DE SCHREVEL, M. 1970. Les forces politiques de la décolonisation congolaise jusqu'à la veille de l'indépendance. Éd. Universitaire, Paris, p. 415.
- [80] Lettre ouverte d'un groupe de socialistes congolais adressée au Citoyen Van Acker, Premier Ministre. *La Gazette*, 43 (1^{re} année, 16 novembre 1947), p. 2.
- [81] Kasa-Vubu demande l'indépendance sans délai, in: Abako 1950-60, *op. cit.*, p. 149.
- [82] DE BACKER, M.C.C. *Op. cit.*, p. 32.
- [83] LUMUMBA, P. Discours du 28 décembre 1958 à Léopoldville. In: Congo 1959, *op. cit.*, p. 30.
- [84] Voir à ce sujet: Une course effrénée, après les mouvements et partis politiques, les manifestes, l'UPCO: d'abord l'autonomie. *Présence Congolaise*, 25 octobre 1958, 17 (1^{re} année), p. 9, DE SCHREVEL, M. 1970. *Op. cit.*, p. 440.
- [85] STENGERS, J. 1989. Congo — Mythes et réalités — 100 ans d'histoire. Éd. Duculot, Paris, p. 252.
- [86] Un droit de réponse de l'Interfédérale. *Présence Congolaise*, 5 (2^e année, 31 janvier 1959), p. 15. Mise au point du CERECA, Bukavu. *Présence Congolaise*, 9 (2^e année, 28 février 1959), p. 6, in: Parti Solidaire Africain, *op. cit.*, p. 16.
- [87] LUMUMBA, P. Déclaration faite à *La Libre Belgique* du 16 janvier 1959, in: BOUVIER, P. 1965. L'accession du Congo belge à l'indépendance. Éd. de l'Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, p. 207.
- [88] Pour *Présence Congolaise*, la déclaration du 13 janvier est le reflet d'un « dialogue de sourds », la perpétuation de la « politique paternaliste », in: VANDERLINDEN, J. 1985, La crise congolaise. Ed. Complexe, Coll. « La Mémoire du Siècle », Bruxelles, p. 82.
- [89] L'Abako, dissoute après les événements de janvier, fait savoir par la voie de tracts clandestins que les Bakongo rejettent la déclaration qui constitue une opposition aux aspirations du peuple congolais et proclame que si « ... l'indépendance immédiate et sans délai ne nous est pas cédée, la guerre continue et continuera jusqu'à ce que nous l'ayons ». Tract, ultimatum au gouvernement belge. In: Abako 1950-60, *op. cit.*, p. 197.
- [90] Le Congrès de Luluabourg. In: Congo 1959, *op. cit.*, p. 155.
- [91] Panorama de la vie politique à Léopoldville et au Congo. Communiqué des leaders Abako à Bruxelles, *Présence Congolaise*, 20 (2^e année, 16 mai 1959), p. 4. Il y a lieu de signaler aussi que l'Abako, pour qui l'idée n'était pas neuve, remit en juillet au ministre Van Hemelryck un projet d'État autonome Bakongo à instaurer pour le mois de janvier 1960; L'indépendance du Congo selon les partis congolais: projet d'instauration d'une République du Congo Central. Lettre du 21 juin au Ministre, *Présence Congolaise*, 20 (1959.I, 7 juillet 1959), s.p.
- [92] LUMUMBA, P. Un gouvernement congolais en 1959, Déclaration du 10 mai 1959. In: Congo 1959, *op. cit.*, p. 160.

- [93] Les partis dont il s'agit sont: le MNC, le PDC, le PP, le Mouvement libéral, le PDNC, l'UPCO, le PTC, le PSA et un syndicat l'UNTC. L'indépendance du Congo selon les partis congolais, *Mémoire* du 24 juin 1959. *Présence Congolaise*, 20 (1959.I, 7 juillet 1959), s.p.
- [94] «Ce sabotage belge nous ôte, de plus en plus, la confiance à l'égard de la Belgique et compromettra les relations futures entre Blancs et Noirs», peut-on lire dans l'article «Panorama de la vie politique à Léopoldville et au Congo», *Présence Congolaise*, 37 (2^e année, 12 septembre 1959), p. 4.
- [95] «Tel qu'il est prévu par la déclaration du 13 janvier, le système électoral apparaît comme foncièrement antidémocratique et tendrait même à perpétuer le régime colonial au Congo», souligne l'*Éditorial d'Émancipation*, 9 (1^{re} année, 15 août 1959), p. 3.
- [96] MBAYA, P. Il faut un gouvernement représentatif. *Présence Congolaise*, 36 (2^e année, 5 septembre 1959), p. 1; L'Interfédérale, un gouvernement congolais immédiat. In: Congo 1959, *op. cit.*, p. 171; L'Union Congolaise, un gouvernement élu en 1959. In: Congo 1959, *op. cit.*, p. 167.
- [97] Union Congolaise, un gouvernement congolais élu en 1959. In: Congo 1959, *op. cit.*, p. 167. — *Éditorial d'Émancipation*, *op. cit.*, p. 3. — MBAYA, P. Il faut un gouvernement représentatif. — *Présence Congolaise*, 36 (2^e année, 5 septembre 1959), p. 4. — MBAYA, P. L'UPCO répond. *Présence Congolaise*, 39 (2^e année, 26 septembre 1959), p. 10.
- [98] Parti Solidaire Africain, *op. cit.*, p. 100, en ce qui concerne les positions de l'Abako et du PSA alors réunis en cartel.
- [99] Le Congrès de Coquilhatville et la création du PNP. In: Congo 1959, *op. cit.*, pp. 241-243. — Les options du Parti National du Progrès. In: Congo 1959, *op. cit.*, p. 269.
- [100] *Indépendance*, 10 (1^{re} année, 27 novembre 1959), p. 8.
- [101] *Remarque Congolaise*, 6 (1959.II, 11 février 1960), pp. 75-76.
- [102] BOUVIER, P. 1965. *Op. cit.*, p. 239.
- [103] LEMARCHAND, R. 1964. Political awakening in the Belgian Congo. University of California Press, Berkeley, Los Angeles, p. 161.
- [104] P. Lumumba à *Présence Africaine* à Bruxelles. In: VAN LIERDE, J. 1963. *Op. cit.*, p. 34.
- [105] KASHAMURA, A. Déclaration du 24 mai 1960. In: Congo 1960, *op. cit.*, p. 83.
- [106] Notre profession de foi politique pour une révolution sociale non violente. *Notre Kongo*, 7 (2^e année, 6 mars 1960), p. 5. — Ou encore: Notre profession de foi politique pour une révolution sociale non violente. *Notre Kongo*, 12 (2^e année, 1^{er} mai 1960), p. 7.
- [107] Voir différents tracts ultimatum adressés par divers mouvements de base au Ministre ou à la Belgique. In: Abako 1950-60, *op. cit.*, pp. 195-200.
- [108] Voir à ce sujet: MONNIER, L. (s.d.). Ethnie et intégration régionale au Congo. Le Kongo central 1962-1965. Edicef, Paris, p. 90.
- [109] Bien que les émeutes aient revêtu une dimension politique incontestable, elles n'ont pas été envisagées dans la présente analyse étant donné leur caractère spontané, de telle sorte qu'elles ne peuvent être considérées comme des instruments de revendication entrant dans l'espace couvert par le discours nationaliste.
- [110] MONNIER, L. (s.d.). *Op. cit.*, p. 73.
- [111] LUMUMBA, P. In: VAN LIERDE, J. 1963. *Op. cit.*, p. 29.
- [112] VANDERLINDEN, J. 1985. *Op. cit.*, p. 21.
- [113] Comité de défense Abako à Brazzaville, télégrammes aux Nations Unies à Paris. In: Abako 1950-1960, *op. cit.*, p. 211.

- [114] *Ibid.*, pp. 211-214.
- [115] VAN LIERDE, J. La révolution non violente au Congo. *Coexistence*, 68-69 (février 1960), p. 7.
- [116] LUMUMBA, P. Réfutation du discours du gouverneur de la Province Orientale sur les incidents de Stanleyville. In: VAN LIERDE, J. 1963. La pensée politique de Patrice Lumumba, *op. cit.*, p. 88.
- [117] LUMUMBA, P. Séance de la Table Ronde du 24 janvier 1960. In: VAN LIERDE, J. 1963. *Op. cit.*, p. 127.
- [118] VAN LIERDE, J. La révolution non violente au Congo, *op. cit.*, p. 7.
- [119] KASA-VUBU, J. Déclaration faite à Bruxelles, Panorama de la vie politique à Léopoldville et au Congo. *Présence Congolaise*, 12 (2^e année, 21 mars 1959), p. 4.
- [120] In: Abako, 1950-60, *op. cit.*, p. 103.
- [121] LUMUMBA, P. 1959. Message aux délégués du MNC. *Indépendance*, 5 (1^{re} année, 23 octobre 1959), p. 12.
- [122] NYUNDA Ya Rubango, 1978. Argumentation et signification, Analyse socio-linguistique du vocabulaire et du discours politiques du Zaïre (1960-1965). CELTA, Collection Travaux et Recherches, Lubumbashi, p. 142.
- [123] Manifeste de *Conscience Africaine*, *op. cit.*, pp. 3-4.
- [124] Appel aux Congolais. *Indépendance*, 8 (1^{re} année, 13 novembre 1959), p. 3.
- [125] BWANGI, J. 1960. L'unitarisme ou le fédéralisme. *Notre Kongo*, 11 (2^e année, 17 avril 1960), p. p.
- [126] J.-P. D. Une étude d'ensemble de la déclaration gouvernementale par le PDC, « VIII Parti Démocrate Congolais, PDC ». *Remarque Congolaise*, 9(1) (21 avril 1959), s.p.
- [127] *Présence Congolaise*, 12 (2^e année, 21 mars 1959), p. 4.
- [128] DJELA, G. 1960. Congolais, soyez prudents. *Indépendance*, 9 (2^e année, 30 avril 1960), p. 8.
- [129] DE BOOTH, D. 1960. *Indépendance*, 4 (2^e année, 19 mars 1960), p. 3.
- [130] Parti Solidaire Africain, *op. cit.*, p. 264.
- [131] DJELA, G. 1960. De Charybde en Scylla. *Indépendance*, 8 (2^e année, 16 avril 1960), p. 9.
- [132] BOLAMBA, R. 1960. Le tribalisme politique. *Indépendance*, 13 (2^e année, 15 juin 1960), p. 3.
- [133] BOLAMBA, R. 1960. *Indépendance*, 12 (2^e année, 1^{er} juin 1960), p. 5.
- [134] Parti National du Progrès, en abrégé Pené Pené. *Indépendance*, 12 (1^{re} année, 11 décembre 1959), pp. 2-3.
- [135] *Notre Kongo*, 11 (2^e année, 17 avril 1960), s.p.
- [136] LAEMIUS, J. 1960. Des petits insectes à la charge. *Notre Kongo*, 9 (2^e année, 20 mars 1960), s.p.
- [137] *Notre Kongo*, 11 (2^e année, 17 avril 1960), s.p.
- [138] LUKUNKU, F. *Indépendance*, 2 (2^e année, 27 janvier 1960), p. 4.
- [139] *Notre Kongo*, 4 (2^e année, 24 février 1960), s.p.
- [140] Tract Abako de juillet 1959, in: Abako 1950-60, *op. cit.*, p. 241.
- [141] *Notre Kongo*, 11 (2^e année, 17 avril 1960), s.p.
- [142] *Émancipation*, 1 (2^e année, 15 janvier 1960), s.p.
- [143] Le grand chef Lumpungu des Basonge, *Indépendance*, 8 (2^e année, 16 avril 1960), p. 7.
- [144] PHILIPOS. 1960. Combattons le tribalisme, cette honte du XX^e siècle. *Indépendance*, 9 (2^e année, 30 avril 1960), p. 11.
- [145] Discours de la Délégation congolaise. *Remarque Congolaise*, 8 (1960.II, 25 février 1960), pp. 92-96.
- [146] LUMU, T. 1960. Dans le fédéralisme, l'unité du Congo cinglerait vers la sécession et le fiasco. *Indépendance*, 6 (2^e année, 2 avril 1960), pp. 5 et 8.

- [147] LUMUMBA, P. 1959. Pleure, Ô Noir Frère bien-aimé. *Indépendance*, 2 (1^{re} année, 2 octobre 1959), p. 3.
- [148] *Notre Kongo*, 15 (2^e année, 15 juin 1960), s.p.
- [149] Alliance des Bayanzi face aux élections gouvernementales. — En qualité de qui la Belgique vote-t-elle? *Indépendance*, 9 (1^{re} année, 20 novembre 1959), p. 4.
- [150] Le chant du cygne de la bâcleuse. *Notre Kongo*, 13 (2^e année, 15 mai 1960), p. 1.
- [151] Congolais, les ante-Christ sont là. — Attention. *Indépendance*, 11 (2^e année, 21 mai 1960), p. 6.
- [152] LUKUNKU, F. 1969. Hommage à Patrice Lumumba. *Indépendance*, 12 (2^e année, 1^{er} juin 1969), p. 8.
- [153] Éditorial. *Notre Kongo*, 14 (2^e année, 29 mai 1960), s.p.
- [154] *Notre Kongo*, 2 (2^e année, 17 janvier 1960), pp. 1, 5 et 8.
- [155] *Indépendance*, 3 (1^{re} année, 9 octobre 1959), p. 4.
- [156] KAKELAS, B. 1960. Le Congo vu sous l'angle Lumumba. *Notre Kongo*, 13 (2^e année, 15 mai 1960), p. 7.
- [157] YOUNG, C. 1976. The Politics of Cultural Pluralism. The University of Wisconsin, Wisconsin, p. 45.
- [158] KAYEMBE, M. 1960. Méditation. *Indépendance*, 13 (2^e année, 15 juin 1960), p. 3.
- [159] À titre d'exemple, il peut être rappelé la légende circulant à Léopoldville pendant les années 1959-1960 et selon laquelle «un blanc muni d'une lampe parcourt les quartiers africains la nuit pour se saisir d'enfants et même d'adultes afin de les faire disparaître : la version la plus connue étant qu'ils sont tous transformés en corned beef». BOUVIER, P. 1965. *Op. cit.*, p. 170.
- [160] À propos de P. Lumumba, voir : *Indépendance*, 3 (2^e année, 27 janvier 1960) et 12 (2^e année, 1^{er} juin 1960).
- [161] J. Kasa-Vubu comparé en ce domaine à Salomon, *Notre Kongo*, 7 (2^e année, 6 mars 1960), p. 10.
- [162] YOUNG, C. 1965. Introduction à la politique congolaise, *op. cit.*, pp. 222-223.
- [163] Invocation pour la restauration du Kongo. — *Notre Kongo*, 10 (2^e année, 3 avril 1960), p. 8.
- [164] «Les rayons brûlants [du soleil, après l'indépendance] sécheront pour toujours la larme qu'ont coulée tes ancêtres, martyrisés par leurs tyranniques maîtres». LUMUMBA, P. 1959. Pleure, Ô Noir Frère bien-aimé, *op. cit.*, p. 3.
- [165] Éditorial, «Trois, un chiffre révélateur». *Notre Kongo*, 14 (2^e année, 29 mai 1960), s.p.
- [166] Invocation pour la restauration du Kongo, *op. cit.*, p. 8.
- [167] *Notre Kongo*, 11 (2^e année, 17 avril 1960), s.p.
- [168] *Notre Kongo*, 7 (2^e année, 6 mars 1960), s.p. et *Notre Kongo*, 12 (2^e année, 1^{er} mai 1960), s.p.
- [169] Indépendance, viens chez nous. *Indépendance*, 6 (2^e année, 2 avril 1960), p. 4.
- [170] LUKUNKU TATAAYE, F. 1960. Nzala Esili. *Indépendance*, 2 (2^e année, 27 janvier 1960), p. 4.
- [171] NYUNDA Ya Rubango, *op. cit.*, p. 103 en annexe.
- [172] LUMUMBA, P. 1959. Pleure, Ô Noir Frère bien-aimé, *op. cit.*, p. 3.
- [173] LUMUMBA, P. In : Congo 1960, *op. cit.*, p. 323.